



Assemblée générale

Distr. limitée
25 juin 2014
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Vingt-sixième session

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Arabie saoudite, Bahreïn*, Brunéi Darussalam*, Chine, Égypte*, Inde, Iran
(République islamique d')*, Malaisie*, Myanmar*, Pakistan, Qatar*, Singapour*,
Soudan*, Viet Nam: amendement au projet de résolution A/HRC/26/L.8/Rev.1

26/...

La question de la peine de mort

Avant le paragraphe 1, *insérer* le paragraphe ci-après:

1. *Réaffirme* le droit souverain de tous les pays d'élaborer leur propre système juridique, notamment en établissant des peines appropriées, conformément aux obligations que leur impose le droit international;

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

